

Développer l'autonomie lors des séances virtuelles

- Trouvez un coin tranquille et confortable dans lequel votre enfant pourra assister aux séances.
 - Exercez-vous à préparer cet espace ensemble en le rangeant avant la séance.
- Prenez du temps avec votre enfant pour découvrir ce qui le motive avant le début de la séance.
 - Il peut s'agir d'un jouet, d'une collation, d'un jeu, d'une activité, etc.
 - Utilisez des choses motivantes durant la séance pour le féliciter d'avoir participé et d'avoir été autonome.
- Aidez votre enfant à prendre l'habitude de rassembler le matériel pour la séance avant le début de celle-ci.
 - Entamez ce processus environ 15 minutes avant la séance ou prévoyez plus de temps si c'est plus long.
 - Faites une liste en vous servant de mots ou d'images et permettez à votre enfant d'indiquer les articles qu'il a rassemblés, à l'aide d'un crochet ou d'un autocollant.
- Créez ensemble un horaire, en y mettant des activités comme : (1) ranger le coin (2) rassembler le matériel pour la séance (3) séance virtuelle (4) temps de jeu.
 - Incluez des pauses dans l'horaire.
- Montrez à votre enfant à demander de l'aide.
 - Confectionnez une carte visuelle « aide » qui peut rappeler à votre enfant quand il travaille tout seul et qu'il a besoin d'aide.
 - Exercez-le à demander de l'aide avant la séance, par exemple, pendant un jeu ou durant les repas.
 - Donnez une indication à votre enfant quand il a besoin d'aide, par exemple en lui disant de lever sa main ou en lui montrant à quoi ça ressemble.
- Offrez un choix à votre enfant (p. ex., choisir d'utiliser l'ordinateur ou la tablette pour la séance).
- Permettez à votre enfant d'allumer l'appareil et de l'installer.
- Utilisez une minuterie visuelle pour indiquer à votre enfant le temps qu'il reste pour la séance.
 - Une minuterie peut également lui montrer quand une pause débute et se termine.
- Mettez de la distance entre vous et votre enfant et aidez-le le moins possible.

Amusez-vous!

Développer l'autonomie lors des séances virtuelles | 2020-09-23

Services en autisme et d'intervention comportementale | 1 866 590-8822, appuyez sur le 1
TVCC 2020 © | Ce document peut être reproduit, à condition d'en mentionner la source et de ne pas y
apporter de modification.